**JUMELAGE ROYSTON-LA LOUPE**

Mairie

28240 La Loupe

La Loupe, le 21 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à **l’assemblée générale** ordinaire de l’association « Jumelage Royston- La Loupe » qui se tiendra le :

Vendredi **6 janvier 2023** à 20 h 30 à la mairie de La Loupe.

Ordre du jour :

* Mot d’accueil de la présidente ;
* Lecture du rapport moral ;
* Approbation du rapport moral ;
* Rapport financier ;
* Approbation du rapport financier ;
* Election du tiers sortant ;
* Préparation du séjour à Royston en mai 2023 ;
* Mot du maire ou de son représentant ;
* Questions diverses.

Vous trouverez en pièces jointes, les nouveaux statuts de l’association, le règlement intérieur ainsi qu’un document concernant le droit à l’image dont nous vous demandons de prendre connaissance.

Nous vous rappelons que votre présence est indispensable. En cas d’absence, merci de nous faire parvenir votre pouvoir.

Le montant de la cotisation, fixé à 20 € pour deux ans, sera à régler lors de cette assemblée générale.

………………………………………………………………………………………………………………………  **POUVOIR**

Je, soussigné(e), M. Mme …………………………

donne pouvoir à M. Mme ………………………… de me représenter lors de l’assemblée générale de l’association « Jumelage Royston- La Loupe » qui se tiendra le 6 janvier 2023 à La Loupe.

Fait à ……………………, le …………………

« Bon pour pouvoir » et signature :

Présidente : Mme Sophie Lereau Tel : 02 37 81 80 33

Siège social : Mairie 28240 La Loupe

http://a-a-j-c-l-l2.e-monsite.com/